

SIVOS DU SUD GESSIEN

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Contexte

Le SIVOS du SUD GESSIEN a été constitué en 2005 pour gérer la construction d'un gymnase parallèlement à la construction du collège de Péron. Il est aujourd'hui composé des sept communes de la carte scolaire (Challex, Collonges, Farges, Péron, Pougny, Saint Jean de Gonville et Thoiry). Ses compétences se sont élargies au fil des ans pour être les suivantes actuellement :

- La construction et la gestion d'un gymnase, l'acquisition et la gestion du mobilier pour le gymnase,
- La construction et la gestion d'une classe d'intégration scolaire (ULIS), l'acquisition et la gestion du mobilier et du matériel scolaires pour cette classe,
- La prise en charge des dépenses de fonctionnement du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED), à l'exception des frais de déplacement, l'achat, la gestion du mobilier et du matériel scolaires.
- La prise en charge, le cas échéant, d'intervenants extérieurs agréés.
- L'acquisition, la gestion du mobilier et du matériel médical pour le fonctionnement du service de santé scolaire en direction des élèves du secteur de Péron, de la grande section de maternelle jusqu'au cours moyen deuxième année.

La population augmente fortement, elle atteint 17 936 habitants en 2026 soit + 48 % depuis 2009. Les effectifs du collège suivent : ils ont augmenté de 56 % depuis l'ouverture en 2009 et atteignent 811 élèves en septembre 2025. On peut noter une baisse de 27 élèves par rapport à l'année précédente.

GENERALITES

Le compte administratif 2025 du SIVOS du Sud Gessien a été voté à l'unanimité le 29 avril 2026 par le Conseil Syndical.

Les comptes comportent deux sections distinctes : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Les recettes et dépenses de fonctionnement correspondent aux affaires courantes (incluant les intérêts des emprunts) et les recettes et dépenses d'investissement résultent d'engagements plus conséquents et à plus long terme, essentiellement le capital des emprunts.

STRUCTURE DES RESSOURCES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Le financement est presque totalement assuré par les communes membre. Depuis la rentrée de septembre 2023, le Conseil Départemental prend en charge 12.68 € par heure d'utilisation par le collège. Les associations ayant leur siège dans l'une des communes du SIVOS utilisent le gymnase gratuitement, les recettes de location proviennent des extérieurs et sont infimes.

Les principales dépenses de fonctionnement sont les charges financières liées à l'emprunt, puis les charges générales du gymnase, auxquelles s'ajoutent dans une moindre mesure des dépenses pour l'ULIS, pour le RASED et le service de Santé Scolaire ; les dépenses de fonctionnement administratif du SIVOS étant transversales.

STRUCTURE DES RESSOURCES ET CHARGES D'INVESTISSEMENT

Tout comme le fonctionnement, l'investissement est presque totalement financé par la participation des communes. Le montant du FCTVA varie en fonction des investissements réalisés l'année précédente, mais reste peu important.

Les dépenses d'investissement sont principalement les remboursements d'emprunts. Chaque année, le SIVOS rembourse également une participation au Conseil Départemental sur les installations mutualisées que sont l'installation de chauffage et le bassin de rétention. Enfin, selon les besoins, des travaux sont engagés, et du matériel peut être acheté sur demande des professeurs, des utilisateurs ou du personnel en charge de l'entretien du gymnase.

REALISATION DU BUDGET 2025

Les dépenses de fonctionnement ont globalement baissé en 2025. Il n'y a pas eu de dépenses conséquentes comme l'audit sanitaire, mais des dépenses courantes d'entretien et de réparation. Les travaux d'étanchéité du toit ont pu être réalisés. Le filet pare-ballon sur le plateau sportif extérieur qui datait de 2012 a été changé.

L'étude d'optimisation des locaux n'est toujours pas soldée. La facturation finale de cette étude pourra avoir lieu dès que la réunion de présentation sur support projeté aura été organisée.

En investissement, le relamping du gymnase a été réalisé. Les travaux de plomberie également, mais ils n'ont été réglés qu'à partir de début 2026, en raison d'une anomalie.

Les ordinateurs prévus au budget (ULIS et CMS) n'ont pas été achetés : l'enseignant d'ULIS n'a pas donné de nouvelles et l'enseignante du CMS a récupéré un portable que nous avons acheté en 2016 et qu'un élu a remis à jour.

Les poteaux de volley ont été changés, de même que le défibrillateur.

En revanche, les tapis de réception n'ont pas été commandés, les professeurs doivent nous communiquer les caractéristiques requises.

Pour compléter les participations communales, les recettes 2025 sont constituées du FCTVA, de la participation du Conseil Départemental et quelques recettes de location. Les produits exceptionnels sont un remboursement de sinistre et la reprise du défibrillateur.

➤ Fonctionnement

Fonctionnement dépenses	BP 2025	CA 2025
011 charges à caractère général	80 005,00	62 179,31
012 charges de personnel	32 900,00	22 519,83
65 autres charges de gestion courante	2 110,00	2 006,00
66 charges financières	30 356,00	22 829,59
Total des dépenses réelles de fonctionnement	145 371,00	109 534,73
67 Plus-values de cession transférées		120,00
042 amortissements	10 849,00	7 492,25
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	10 849,00	7 612,25
Total des dépenses (réelles + ordre)	156 220,00	117 146,98
023 virement à la section d'investissement	166 389,00	
TOTAL GENERAL	322 609,00	117 146,98

Fonctionnement recettes	BP 2025	CA 2025
70 produits des services, du domaine et ventes diverses	225,00	
74 dotations et participations	311 484,00	311 835,88
75 autres produits de gestion courante	900,00	2 743,04
77 Produits de cession		120,00
Total des recettes réelles de fonctionnement	312 609,00	314 698,92
002 Excédent antérieur reporté	10 000,00	10 000,00
TOTAL GENERAL	322 609,00	324 698,92

➤ Investissement

Investissement dépenses	BP 2025	CA 2025
16 Emprunts et dettes	173 478,93	127 911,43
204 Subventions d'équipement versées	10 650,00	
21 Immobilisations corporelles	104 800,00	54 499,56
23 Immobilisations en cours	2 020,00	
Total des dépenses réelles d'investissement	290 948,93	182 410,99
001 Déficit antérieur reporté	52 591,07	52 591,07
TOTAL GENERAL	343 540,00	235 002,06

Investissement recettes	BP 2025	CA 2025
10 Dotations fonds divers	424,84	425,17
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	165 757,16	165 757,16
024 Produits des cessions d'immobilisation	120,00	
Total des recettes réelles d'investissement	166 302,00	166 182,33
021 virement de la section de fonctionnement	166 389,00	
19 Plus-values sur cessions		120,00
040 amortissements	10 849,00	7 492,25
Total des recettes d'ordre d'investissement	177 238,00	7 612,25
Total des recettes (réelles + ordre)	343 540,00	173 794,58
TOTAL GENERAL	343 540,00	173 794,58

NIVEAU D'ENDETTEMENT

Le SIVOS a contracté deux emprunts :

- 1) 1 800 000 € sur 20 ans qui s'achève le 31/12/2029 (échéances trimestrielles)
- 2) 265 000 € sur 20 ans qui s'achève le 01/02/2029 (échéances annuelles)

Par ailleurs, une convention a été signée avec le Département pour la gestion des investissements communs au collège et au gymnase :

- 1) Installations de chauffage : 20 échéances de 5 500 € (à compter de 2015 jusqu'en 2036)
- 2) Bassin de rétention : 10 échéances de 5 100 € (à compter de 2015 jusqu'en 2026)

Ces dates de fin tiennent compte du remboursement d'une annuité par année. Il a été demandé au Conseil Départemental de décaler l'échéancier pour tenir compte de l'ajournement des annuités non réclamées, le SIVOS refusant de régler plusieurs annuités sur le même exercice.

Péron, le 22 mai 2026

La Présidente



Françoise FERROLLET

Nota : Les documents budgétaires sont naturellement à la disposition de toute personne qui souhaiterait les consulter.